

COMPTE RENDU DE CONSULTATION ÉCRITE

Cette consultation écrite remplace la procédure prévue à l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1)

TENUE DU 21 JANVIER 2021 AU 5 FÉVRIER 2021

CONCERNANT

LE PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME :

n° PP-2021-01, intitulé :

Amendement au règlement no 1297-2020 relatif au zonage afin de modifier les sous-articles 3.2.2, 6.1.1, 6.2.1, 7.1.1, l'annexe 1 – « Terminologie », l'annexe 3 – « Grille des spécifications » de la zone « U-712 » et de créer la zone « U-719 »

Résultat

La Municipalité n'a reçu aucun commentaire n'y question relative au projet de règlement.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE,
Ce 8 février 2021



France Charlebois
Directrice du greffe et
secrétaire-trésorière adjointe